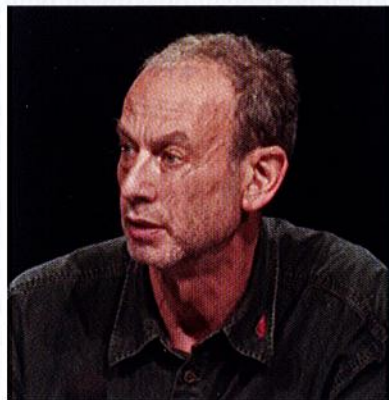


À QUOI PEUVENT BIEN ENCORE SERVIR DES ÉDUCATEURS ?

PAR RICHARD JOSEFSBERG,
DIRECTEUR DE MECS (OSE)



© Associations de la protection de l'enfance, Lille, 2014

De retour d'un vagabondage sur un plateau désertique où j'avais emporté 2 livres "La Crise de la Culture" d'Hannah Arendt et "Marcher" d'Henry David Thoreau, des réflexions se sont mises en marche. Ce n'est pas tant le président qui m'inspire que le contexte professionnel retrouvé. Directeur d'une Mecs depuis 20 ans, éducateur... spécialisé sûrement, depuis 40, je suis confronté à une forme de désarroi qui a peut-être à voir avec l'élève Törless⁽¹⁾, mais surtout avec mes nouveaux collègues. Les galères personnelles et professionnelles ont toujours été présentes mais les galères que les nouveaux professionnels auraient dû emprunter ont-elles seulement prises à leur bord des passagers... ? Sont-ils descendus en route, se sont-ils noyés ? Ils semblent en tout cas avoir disparus du

paysage de l'enfance en danger. Trop dur le métier ? Je n'ai pas reçu de demande d'emploi de diplômés depuis 2 ans et ce constat de désertification est général dans le département d'implantation de mon établissement et il concerne le milieu dit ouvert aussi bien que les services ASE. Cette désaffection pour la protection de l'enfance date de plusieurs années. Le problème ne se réduit pas à une difficulté de recrutement mais aussi une difficulté à la qualité d'intervention des nouveaux. Les 2 dernières embauches se sont terminées plutôt agréablement mais par des départs après 3 mois en raison de la population accueillie jugée trop difficile et les 2 jeunes professionnelles se sont réorientées vers le secteur handicap... La difficulté ressentie et objective du travail d'internat ne fait aucun doute mais elle ne date pas d'aujourd'hui. Faisons un pas de côté et interrogeons-nous sur les outils disponibles de ces nouveaux venus diplômés et le constat qui peut être fait depuis quelques années (je ne vais pas parler ici du manque de moyens, des dispositifs institutionnels qui peuvent faire défaut et sont souvent une réalité mais qui par contre font toujours écran à la responsabilité individuelle) très peu d'outils conceptuels intégrés (combien de livres lus de la première à la dernière page ?), peu d'outils d'animation et à l'identification des difficultés des enfants (ce qui me paraît « naturel » car les jeunes professionnels essaient d'abord de faire en sorte que les choses se passent en conformité avec la demande institutionnelle c'est après que le travail commence... lorsqu'ils sont curieux...) par contre de bonnes dispositions à la contemplation et quelques-unes à l'analyse... sauf qu'être éducateur c'est aussi vouloir laisser une empreinte, une ou des traces sur des parcours incertains, être éducateur c'est mettre en œuvre, agir, et devoir assumer quelquefois faire violence⁽²⁾ à autrui (la persuasion verbale est une violence ; le problème est l'intentionnalité et la légitimité de celui qui impose) et puis croire, penser que l'on a quelque chose de bon en nous qui peut être distribué.

Pour revenir sur la violence et illustrer ce que j'écris. Peu d'enfants ont été spontanément sur un pot... quelqu'un leur a bien montré où cela devrait se passer et quand ; ce quelqu'un l'a fait le plus souvent avec bienveillance pour employer un mot dont tout le monde se sert. Mais il existe des dictatures douces, des modalités de gouvernance "légères"... Les moyens

ne doivent pas toujours être confondus avec les objectifs (plus ou moins légitimes) même si les choses passent mieux lorsque le climat est tranquille, les buts et les moyens socialement admis. Pour être très clair souhaiter soumettre l'autre n'est pas moins violent lorsque le moyen d'y parvenir se fait par la prise d'un cachet plutôt que par un coup de pied aux fesses, et concernant le rapport humain en jeu et la relation qui peut en découler la seconde solution peut plus facilement se ranger dans l'ordre du sympathique vivant (car pouvant être que mimé) alors que jamais un verre d'eau et un cachet ne pourront être animés... mais ils évitent le corps à corps... Ils mettent du tiers comme on dit maintenant ! La médiation source de tous les saluts ? Ou méthode douce pour faire passer la pilule ?

Cette année 2 stagiaires éducatrices de jeunes enfants m'ont demandé "si dans cet (pas celui de leur futur mais celui de l'entretien de stage...) établissement les éducateurs pouvaient embrasser les enfants..." elles ont été soulagées que je leur réponde que oui je me suis trouvé idiot de répondre !

Car pouvant être réinscriptible dans mon projet d'établissement : bises autorisées (bonnes pratiques ou mauvaises pratiques ?) on ajoutera au moment du coucher, aux grilles de l'école... ni avant ni après !

Donc je me dois, sans toujours de grand succès, trouver des salariés/éducateurs à l'extérieur du champ naturel de recrutement et constater que les étudiants en droit étrangers ne sont pas mauvais, de même que les scientifiques français ayant obtenu leur master. Spontanés, capables d'initiatives, non corsetés par des paradigmes « phobilisants »...

Mais cette dynamique où l'on voit des personnes ou mêmes des institutions ne pas être au rendez-vous de ce pourquoi elles existent me paraît beaucoup plus sérieuse et inquiétante.

Comment comprendre que les enfants sécheurs de cours, agressifs avec leurs camarades, insolents se retrouvent exclus de leur établissement scolaire. Le dehors va-t-il les rendre assidus, plus dociles, moins insolents ? L'institution scolaire croit si fonda-

mentalement en ses capacités séductrices⁽³⁾ qu'elle demande aux plus fragiles d'aller voir ailleurs et surtout d'aller se faire voir ailleurs.

Comment comprendre que des enfants qui entendent des voix, fugueurs quotidien, agressifs ne sont pas acceptés dans certains services de pédopsychiatrie au prétexte du nombre de lits, de la géographie (secteur) et que le même soir aux mêmes urgences un enfant pleurant sur son placement qui se languit de sa maman est accepté. La crise de la psychiatrie est due aussi à la psychiatrie elle-même. Il y a des psychiatres et des services et ... des individus qui veulent bien prendre des risques et d'autres non. Michel Soulé il y a déjà longtemps pouvait nous dire que dès qu'un analyste avait des vases de Chine dans son couloir il ne prenait quasiment plus d'adoles-

cents en thérapie, quelle clairvoyance et quel courage !

Comment comprendre que dans certains cabinets de juges pour enfant lorsque des enfants et des parents ne veulent plus de services de protection de l'enfance le juge peut fermer le dossier. Je ne parle pas ici d'une stratégie pour

faire émerger une demande mais de l'évitement du combat. Ce dépôt des armes étant soutenu par des services de l'aide sociale ou associatifs ; moi-même je me demande au regard des manques du et de personnel quelles responsabilités je prends à garder des sécheurs de cours, des casseurs de gueule... En quantité pas trop importante cependant... J'essaie de conjuguer, de façon, sans doute, plus ou moins raisonnable idéal professionnel et la réalité.

Je ne parle pas de la Poste qui va bientôt faire de tout, je parle de l'essentiel banque et assurance (plaisanterie) sauf du courrier, modernité, adaptation, redéploiement... peut-être devrais-je aller chercher à la poste les éducateurs dont j'ai besoin pour essayer de sortir les mêmes des difficultés familiales ou sociales ? Car les postes budgétés je les ai, je cherche quelques colis restants... Tout à l'air distribué... Je recherche quelques paquets cabossés qui ont un peu vécu et un peu combattu qui par ailleurs ont fait l'expérience du vivant et qui veulent le perpétuer (car

**“Être éducateur c'est croire,
penser que l'on a
quelque chose de bon en nous
qui peut être distribué”**

le père n'est pas mort... (désolé c'était pour aérer mes pensées et rester optimiste).

Mais que les éducateurs diplômés ne se plaignent pas ensuite, de manquer d'argent ou de reconnaissance car cela deviendrait paradoxal. Vouloir être reconnu par là où on n'exerce plus. Plus grave, ils désertent (le fuit peut-être ?) leur lieu professionnel originel : les espaces d'hébergements et d'accompagnements pour enfants qui au fil de l'histoire ont porté de multiples noms ; asiles, internats, orphelinats, colonies pénitentiaires, maisons de correction, homes d'enfants, foyers...

Une expérience me revient à l'esprit il y a une dizaine d'années lors d'une participation à une sélection dans une école de formation d'éducateurs je me vois étonné de constater que tous les candidats voulaient écouter des personnes en difficultés. Le travail d'éducateur n'est pas nécessairement un travail d'écoute, je ne vais même pas entrer dans ce que cela pourrait être « réellement » écouté mais non, être éducateur ce n'est pas nécessairement écouter ou dire... C'est aussi faire et se taire..., quelque fois marcher seul en regardant ses pieds ou l'horizon... Accompagné c'est mieux.

Et si seulement pour les éducateurs comme pour tous les autres hommes, femmes ou institutions l'enjeu fondamental ne serait pas tout simplement d'être là,

là où chacun a décidé à un moment d'être et/ou d'instituer mais y être de toute son existence et de ce qui y a présidé. N'ayez pas peur de l'engagement, de l'implication. N'ayez pas peur des procédures, ni des dispositifs, ni des évaluations ils ne servent qu'à conserver des morts qui se disent en vie (des êtres de statuts ou déjà statues car fossilisés?), ne les piétinez pas nécessairement mais faites qu'ils ne deviennent pas l'alpha et l'oméga de votre avenir ! Essayez de ne pas penser que vous seul savez totalement ce dont vous avez besoin. Dans l'exercice professionnel n'ayez pas peur d'y laisser une partie de vous-même car il se pourrait que d'autres parties de vous se voient consolidées ou ajoutées à votre être. Prenez des risques, celui d'incarner un passé⁽⁴⁾ pour préparer l'avenir est nécessaire car c'est à cela que sert un éducateur. Etre éducateur c'est être un passeur (passe heure) espérons que son heure n'a pas encore sonnée que la trans-mission reste d'actualité.

1- Robert Musil, *Les désarrois de l'élève Törless*, Roman, 1906.

2 - Piera. Castoriadis-Aulgnier, *La violence de l'interprétation*, Coll fil rouge, PUF, 1981.

3 - s/s la dir de F. Houssier et F. Marty, *August Aichorn, Clinique de la délinquance*, Champ Social éditions, 2007.

4 - Hannah Arendt, *La crise de l'éducation in La Crise de la Culture*, p223-252, Coll Essais Folio, 1972(traduction).



LE BULLETIN DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Une publication proposée par



Pour que frères et sœurs partagent la même enfance - www.sosve.org

En collaboration avec :



Janv-Fév-Mars-Avril 2019
N° 104-105 & 106-107

RÉDACTION

RÉDACTEUR EN CHEF : Didier Lesueur
CHEF DE RÉDACTION : Karine Senghor

Ont collaboré à ce numéro :

Sandrine Dottori, Colette Duquesne, Emmanuelle Guillaume, Richard Guittet, Bleek Gilliam, Kevin Martin, Marie Pruvost, Karine Senghor, Anne-solène Taillardat et plusieurs membres de Repairs.

Maquette : Ylli Demneri
E-mail : bpe@lejas.com

CONSEIL D'ORIENTATION :

Boris CYRULNIK, neuropsychiatre, président de l'Association française de recherche en éthologie clinique et anthropologique, Catherine DE LA HOUGUE, ancienne magistrate, Didier LESUEUR, directeur général de l'Odas, Mohamed L'HOUSSNI, directeur de l'association A. RETIS en Haute Savoie, Isabelle MORET directrice générale de SOS Villages d'Enfants, Laurent PUECH, assistant de service social, Karine SENGHOR, productrice des Assises nationales de la protection de l'enfance, Jean-Marie VAUCHEZ, président de l'Organisation nationale des éducateurs spécialisés (Ones).

ÉDITION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean-Louis Sanchez

ÉDITEUR :
Karine Senghor

ABONNEMENTS :

BPE - L'Action Sociale
Tél. : 01 53 10 24 10 - Fax : 01 53 10 24 19
E-mail : maria.lillo@lejas.com

Tarifs : 1 an - 3 numéros
Personnel : 39 euros/Institutionnel : 60 euros
Vente au numéro : 9 euros

Le Bulletin de la Protection de l'Enfance est édité par la société L'Action Sociale SARL au capital de 91 469,55 euros
RCS Paris B 420 743 346
Siège social : 13 bd Saint-Michel, 75 005 Paris

Mensuel - Dépôt légal : avril 2019

L'ACTION SOCIALE

13 bd Saint-Michel, 75 005 Paris

Tél. : 01 53 10 24 10

Fax : 01 53 10 24 19

E-mail : bpe@lejas.com

Web : www.lebpe.fr